

AUTO-ECOLE F.COSTENTIN

133 Rue Sainte Anne
50380 SAINT PAIR /MER
N° de formation professionnelle :28500162350
Tel :02.33.91.88.43

Siret : 383 353 075 00070
Agré :E0205004900
Code NAF:8553Z
Email : ae.costentin@gmail.com

3.1 PARCOURS DE FORMATION PERMIS DE CATEGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au Code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite au moyen d'un support média dématérialisé, avec enseignant ou bien via Internet (accès individuel en ligne).

La formation portant sur des thématiques de sécurité routière se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, les mercredis de 14H à 15H et vendredis de 19H à 20H.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier le planning, qui peut évoluer en fonction des besoins et de la disponibilité des élèves et enseignants.

Les thèmes suivants (liste non exhaustive) peuvent être abordés lors des séances thématiques, selon la demande et les besoins :

- l'influence de la vitesse (temps réaction, distance de freinage, d'arrêt, énergie cinétique, force centrifuge) ;
- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route, notamment les usagers vulnérables ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les distracteurs (téléphone, autres passagers etc.) ;
- le constat amiable et les assurances.

Cette liste est affichée dans l'auto-école.

Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- * en ville,
- * en rase campagne,
- * sur voie rapide,
- * de nuit (leçons prises en hiver).

Votre formation sera progressive, vous apprendrez d'abord à manipuler les commandes du véhicule :

- volant
- pédales
- boîte de vitesse dans des endroits peu fréquentés.

Ensuite vous commencerez à conduire dans des conditions plus normales, en apprenant à bien regarder autour de vous :

- autres usagers
- signalisation
- rétroviseurs et en adaptant votre vitesse en tenant compte de tous ces éléments.

Vous apprendrez à franchir différents types d'intersections.

Quand vous serez plus aguerris, votre formateur vous fera circuler dans des conditions plus difficiles :

- Voies rapides
- Dépassements
- Routes à voies multiples etc.

A la fin de votre formation, vous apprendrez également à suivre un itinéraire de manière autonome et à conduire en pratiquant l'éco-conduite, avoir des notions sur l'entretien etc.

A l'issue de chaque leçon, le formateur notera sur la fiche de suivi numérique les progrès réalisés, ainsi que les points à revoir. Ces données se reporteront en synchronisation sur le livret d'apprentissage de l'élève.